



Association NON à la nouvelle prison des Dardelles !

Av. du Millénaire 13
1228 Plan-les-Ouates



C3861

GRAND CONSEIL			
Expédié le:		Session GC:	14-15.05.2019
Président	X	Députés (100)	
Correspondance GC	X	Bureau	X
Secrétariat		Chefs de groupe	X
Commission:	Travaux		
Objet:			
Copie à:			

M. Jean ROMAIN
Président du Grand Conseil
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
1204 Genève
PAR PORTEUR

Genève, le 10 mai 2019

Concerne : Projet de nouvelle prison des Dardelles / Demande de retrait des projets de loi PL12302 et PL12303 — Demande de lecture de la lettre adressée au Conseil d'Etat et ci-annexée.

Monsieur le Président du Grand Conseil,
Mesdames et Messieurs les député-e-s,

Notre association a adressé au Conseil d'Etat le courrier ci-annexé, dans lequel nous demandons le retrait des projets de loi PL12302 et PL12303 en cas de modifications importantes apportées au projet figurant dans les projets de loi en question, que ce soit par exemple en raison d'une modification du nombre de places prévues ou d'une réalisation par étapes. Nous estimons en effet que de telles modifications devraient être publiquement présentées au travers de nouveaux projets de loi, afin de permettre un réel débat démocratique, qui ne peut avoir lieu en cas d'amendements proposés et votés sur les projets de loi actuels, puisque ceux-ci ne sont pas publics.

Notre association souhaite donc porter à la connaissance des député-e-s ce courrier adressé au Conseil d'Etat et nous apprécierions également qu'il puisse être lu aux député-e-s lors de votre prochaine session.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, nos meilleures salutations.

Roger Deneys, président de l'association

Annexe : ment.



Association NON à la nouvelle prison des Dardelles !
Av. du Millénaire 13
1228 Plan-les-Ouates

Conseil d'Etat
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
1204 Genève

Genève, le 9 avril 2019

Concerne : Projets de loi PL12302 modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Puplinge (création d'une zone affectée à de l'équipement public située entre les chemins de Champ-Dollon, du Barot et des Dardelles) et PL12303 ouvrant un crédit d'investissement de 258 500 000 F en vue de la réalisation et de l'équipement d'un établissement fermé d'exécution de sanctions pénales de 450 places "Les Dardelles" sur le site pénitentiaire rive gauche.

Monsieur le Président du Conseil d'Etat,
Mesdames les Conseillères d'Etat,
Messieurs les Conseillers d'Etat,

Notre association, récemment constituée, a pris connaissance avec un grand intérêt et un certain soulagement des dernières décisions du Grand Conseil relatives au projet de nouvelle prison des Dardelles.

Ainsi, le Grand Conseil a adopté le 30 août 2018, le projet de loi PL11838¹ abrogeant le crédit d'études pour la prison des Dardelles et la motion M2220 demandant l'abandon de la prison des Dardelles et la réalisation d'une nouvelle prison sur une base intercantonale.

Précédemment, le 27 avril 2018, le Grand Conseil avait renvoyé au Conseil d'Etat la pétition P2025² « MENACE sur la zone agricole de Puplinge » qui demande notamment l'abandon de la prison des Dardelles et le refus de la création d'une vaste cité pénitentiaire dans la campagne de Puplinge.

C'est donc avec une grande surprise que nous avons pris connaissance de la réponse P2025B³ du Conseil d'Etat à la pétition P2025. Datée du 10 octobre 2018, votre réponse semble ignorer le fonctionnement de la LRGC puisque tant son préambule que sa conclusion indiquent que « *Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de rejeter la pétition 2025* », alors même que la pétition en question a déjà été acceptée par le Grand Conseil !

Nous nous étonnons également que votre réponse, pourtant datée du 10 octobre 2018, omette, dans l'historique du dossier, les votes du Grand Conseil du 30 août 2018, qui abrogent le crédit

¹ <http://ge.ch/grandconseil/memorial/seances/020102/16/16/>

² <http://ge.ch/grandconseil/memorial/seances/010414/80/21/>

³ <http://ge.ch/grandconseil/data/texte/P02025B.pdf>



Association NON à la nouvelle prison des Dardelles !
Av. du Millénaire 13
1228 Plan-les-Ouates

d'études pour la nouvelle prison des Dardelles et demandent la réalisation d'une nouvelle prison sur une base intercantonale.

Le 14 décembre 2018, nous avons cependant pu noter avec satisfaction que le Grand Conseil, dans le cadre de l'adoption du budget 2019, a supprimé totalement les investissements prévus relatifs aux études (2.96 MF) et à la construction des Dardelles (31 MF).

Au vu de ces décisions, nous sommes cependant préoccupés par l'absence de transparence qui résulterait d'une modification majeure du projet, que ce soit son éventuel redimensionnement ou sa réalisation par étapes dans le cadre des projets de loi actuels PL12303 et 12302, plutôt que dans le cadre de nouveaux projets de loi spécifiques, plus démocratiques et transparents pour la population et toutes les personnes concernées.

Vous n'êtes en effet pas sans savoir que d'éventuels amendements ne sont pas publics, qu'ils ne font donc l'objet d'aucune explication sous forme d'exposé des motifs, de sorte que leur pertinence et leur adéquation ne font l'objet d'aucun débat démocratique.

Compte tenu des votes du Grand Conseil du 30 août 2018 et du 14 décembre 2018, le retrait pur et simple des projets de loi PL12302 et PL12303 s'impose.

Ensuite, sur la base d'une nouvelle planification pénitentiaire actualisée que nous appelons de nos vœux et qui tiendrait compte des bonnes pratiques pénales et carcérales, en Suisse et à l'étranger, le Conseil d'Etat pourrait redéposer ultérieurement un nouveau texte, conforme aux intentions du Grand Conseil, si le besoin s'en fait toujours sentir.

La planification pénitentiaire sur laquelle se basent les projets de loi est obsolète. L'actuel crédit de construction PL12303 pour une nouvelle prison de 450 places repose en effet sur un document du Conseil d'Etat genevois du 14 novembre 2012 intitulé « *Planification pénitentiaire, de la détention et de l'accompagnement 2012-2022* » : il n'est pas admissible de décider d'investissements d'une telle importance et d'un coût aussi considérable sans au préalable intégrer un état des lieux actualisé, soit des statistiques à jour et la prise en considération des évolutions les plus récentes en termes de modèles de prise en charge de détenu-e-s.

Ignorer, par dogmatisme ou par obstination, ces changements et ces connaissances revient à dilapider des centaines de millions de francs pour des résultats potentiellement insatisfaisants en termes de réinsertion des détenus et de sécurité de la population, sans compter que l'agrandissement du périmètre pénitentiaire à proximité immédiate de Champ-Dollon se fera à la fois au détriment de la zone agricole, de l'environnement et des biotopes riches de cette zone, mais aussi au détriment de la qualité de vie des voisins immédiats, actuels et futurs, du site, notamment les quelques 2'500 familles qui rejoindront le futur quartier des communaux d'Ambilly, dont les premiers immeubles seront à moins de 500m de l'éventuelle nouvelle prison.

L'article du Courrier du 10 janvier 2019, ci-annexé, nous fait penser que l'hypothèse du gel des projets de loi ou du redimensionnement du projet dans l'attente d'une conjonction politique plus



Association NON à la nouvelle prison des Dardelles !
Av. du Millénaire 13
1228 Plan-les-Ouates

favorable est, malgré les décisions du Grand Conseil, aujourd'hui privilégiée par le Département et le Conseil d'Etat, plutôt que leur retrait, ce que nous ne pouvons que regretter. Nous réitérons en conséquence notre demande que le Conseil d'Etat retire les projets de loi PL12302 et PL12303.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions, Monsieur le Président du Conseil d'Etat, Mesdames les Conseillères d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat, d'agréer nos salutations les plus distinguées.

Roger Deneys, président de l'association

Julie De Dardel, Laïla Batou, membres du comité

Annexe : ment.

Copie :

Bureau du Grand Conseil
Commission des travaux
Commission de l'aménagement
Commune de Puplinge.